

A l'attention des personnes accompagnées par l'Adapei de Loire Atlantique  
Des familles, aidants, tutelles

Nantes, le 29 octobre 2020

Objet : Confinement COVID 19

Madame, Monsieur,

Suite aux annonces du président de la République hier soir, les mesures suivantes ont été décidées :

**Dès réception de ce courrier et jusqu'à nouvel ordre :**

- La situation sanitaire dégradée nous oblige à **organiser de façon stricte l'entrée et les visites des familles, et de toute personne non « indispensable » au fonctionnement des établissements MAS, FAM et FDV**. Un planning sera établi pour les visites des familles, conformément à l'annonce d'Emmanuel Macron concernant le maintien du lien familial.
- Seuls les professionnels sont autorisés à entrer

Par ailleurs ;

- Les résidents ne pourront pas sortir pour des activités hormis les sorties pour prendre l'air.
  - Les prestataires ne pourront pas venir pour réaliser des animations.
  - Les rendez-vous médicaux et paramédicaux urgents et prioritaires seront maintenus.
- 
- Concernant les retours en familles lors des week-ends, le retour à l'établissement sera soumis à un test réalisé par l'établissement pour les FAM/MAS, en outre un isolement de 5 jours sera nécessaire au retour, avant la reprise d'une vie collective. Les familles devront attester qu'elles n'ont pas été en contact avec des personnes atteintes de COVID.
  - Il s'agit donc d'un retour en famille sans autres contacts. S'il y a eu un contact avec une personne contaminée ou suspectée, cela devra être signalé, ainsi que tout symptôme identifié dans le cercle familial.
  - Pour les foyers de vie, il y aura également isolement de la personne à son retour de week-end (ou autre période de retour) ;
  - Les personnes accompagnées par les « Accueils de Jours » (ADJ) devront venir en transport individuel dans un premier temps. Les équipes d'ADJ se rapprocheront de chaque situation pour mettre en place les modalités de l'organisation de l'accueil et traiter pour chaque situation la question des transports. Il est également rappelé la nécessité de rester confiné à domicile le soir. Tout contact devra être signalé. L'évaluation de la capacité au respect des gestes barrières sera réalisée par les professionnels d'accompagnement.
  - Le fonctionnement des IME, SESSAD et plus généralement du secteur « enfance », sera maintenu avec quelques aménagements au cas par cas. Pour les internats, la plus grande vigilance est demandée aux parents et une surveillance sera réalisée par les professionnels au retour à l'établissement.

***Pour une société inclusive et solidaire***

- Concernant les ESAT, nous souhaitons protéger les personnes « à risques ». Nous recommandons donc aux travailleurs vivant chez leurs parents âgés (+ de 65 ans) à rester chez eux. Le fonctionnement sera maintenu pour tous les autres avec d'éventuels aménagements d'horaires pour les transports et restauration. Il en sera de même pour les SAESAT.
- Les SAVS fonctionneront uniquement pour les interventions à domicile d'urgence, le fonctionnement à distance (Visio, téléphone) sera priorisé.
- Une permanence administrative est organisée dans les établissements afin de répondre à vos questions.

Pour répondre à toutes autres questions, le gouvernement a mis en place un numéro vert national à disposition

7j/7 et 24h/24 : le **0800 130 000**.

Pour des questions d'ordre médical, nous vous invitons à vous rapprocher, par téléphone, de votre médecin traitant.

Afin de nous permettre une vigilance permanente, nous vous remercions de nous signaler tout évènement pouvant avoir un impact sur votre santé ou de votre proche accompagné par l'un de nos établissements / services.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'évolution de cette situation particulière dans laquelle nous sommes tous très engagés et particulièrement vigilants. Nous attirons votre attention sur le fait que ces règles sont susceptibles d'être revues très rapidement.

Nous vous remercions pour votre attention et restons à votre disposition pour tout complément d'informations. N'hésitez pas à vous rapprocher du responsable d'établissement ou de service d'accueil de votre fils ou fille, de votre proche.

Bien cordialement,

Arnaud Goasguen  
Directeur Général



Sophie Biette  
Présidente





*Pour une société inclusive et solidaire*

---

*Nous sommes tous responsables de nos comportements et de la santé de nos proches, c'est pourquoi nous comptons sur la responsabilité de chacun dans le respect des mesures de prévention (gestes barrières) – les informations évoluent vers plus de restrictions des contacts avec autrui et ces informations évoluent en permanence, nous nous adaptons en temps réel aux préconisations du gouvernement.*

---